



CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA  
EN DROIT INTERNATIONAL DES **MIGRATIONS**  
CANADA RESEARCH CHAIR  
ON INTERNATIONAL **MIGRATION** LAW

CENTRE D'ÉTUDES  
ET DE RECHERCHES  
INTERNATIONALES



Université   
de Montréal

## **LA COMPLEXE DYNAMIQUE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES** Dialogue interdisciplinaire sur la conceptualisation du phénomène migratoire

Séminaire scientifique 2005-2006 de la

Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations

La *Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations* (CDIM) met en place un séminaire scientifique annuel destiné à explorer diverses questions liées au phénomène migratoire.

Le premier séminaire est consacré à une exploration de la complexité des migrations internationales, du point de vue de plusieurs disciplines, de manière à élargir nos horizons juridiques. Ce séminaire, sous forme d'une série de conférences, permet de « mettre la table » pour les séminaires sans doute plus pointus des années suivantes.

Dans le cadre de ce premier séminaire, nous souhaitons développer un dialogue entre le droit et les autres disciplines qui s'intéressent de près aux questions de migrations internationales, soit particulièrement la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, la science politique, la démographie et l'économie.

Douze thèmes centrés sur la migration retiendront notre attention :

- **La migration, constante de civilisation**
- **La migration, logique individuelle dans l'espace social**
- **La migration, transfert économique**
- **La migration, facteur de développement**
- **La migration, objectif géopolitique**
- **La migration, enjeu du discours politique et identitaire**
- **La migration, vecteur de transformation sociale**
- **La migration, défi à la souveraineté territoriale**
- **La migration, enjeu sécuritaire**
- **La migration, phénomène clandestin**
- **La migration, vecteur de métissage culturel**
- **La migration, droit de la personne**



Chaire de recherche du Canada en  
droit international des migrations

Faculté de droit  
Université de Montréal

Pavillon Maximilien Caron  
A-7483

Tél : 514.343.6111  
poste 8777

<http://cdim.cerium.ca>



## LA MIGRATION, CONSTANTE DE CIVILISATION

La migration est un phénomène consubstantiel de la destinée humaine. Elle a constamment modifié la composition des peuplements humains sur la planète et doit être comprise et analysée sur le long terme. La sédentarisation est récente, les peuples nomades existent encore, l'« envie de partir » tenaille toujours de nombreux humains. La recherche de nouveaux horizons est encore une « frontière » importante de notre imaginaire.

## LA MIGRATION, LOGIQUE INDIVIDUELLE DANS L'ESPACE SOCIAL

La migration est souvent décrite comme un phénomène collectif. Le langage courant est plein d'expressions renvoyant à des flux, des vagues, des envahissements. Certains politiciens l'ont comparé à une *marabunta*. Or, la migration, comme de nombreux autres phénomènes humains est le résultat d'une interaction entre décisions individuelles et contraintes sociales. L'être humain n'est jamais seulement un pion sur un échiquier qu'il ne contrôle pas, il n'est pas seulement une victime. Il est aussi un stratège pour lui-même et pour ses proches, cherchant constamment à trouver le geste qui lui permettra d'améliorer son sort.

## LA MIGRATION, TRANSFERT ÉCONOMIQUE

La migration est souvent le résultat de profondes inégalités dans la paix et la prospérité de régions limitrophes. La migration est également un facteur de transfert de technologies, de savoirs et de savoir-faire. L'impact économique des transferts migratoires ne peut être mesuré seulement en termes d'apport de capitaux ou de force de travail dans l'immédiat. Il faut aussi tenir compte, sur le plus long terme, de la contribution de l'établissement d'une famille et de sa contribution économique à la prospérité économique et à la vie collective de l'État d'accueil.

## LA MIGRATION, FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Comme facteur de développement, la migration joue un rôle paradoxal. En privant les pays d'origine de citoyens parmi les plus dynamiques, elle constitue un « brain drain » débilisant. Toutefois, par le jeu des « remittances », elle contribue à financer des régions d'origine entières. De plus, le tissage et l'entretien constant de liens entre pays d'origine et pays d'accueil permettent de développer des réseaux de communication économique (import-export, entre autres) au bénéfice mutuel de chacun.





## LA MIGRATION, OBJECTIF GÉOPOLITIQUE

La migration permet l'accroissement rapide de la population de certains pays, comme le Canada. Compte tenu de l'importance accordée au facteur population dans l'évaluation comparée de la « puissance » des États, y aurait-il un objectif politico-démographique à la volonté de certains États de poursuivre des politiques d'immigration de peuplement? De plus, une immigration importante permet de nouer des liens durables avec de nombreux pays au travers de réseaux socio-familiaux divers. Y aurait-il une dimension géo-stratégique à la volonté des pays d'immigration de se positionner au cœur de réseaux d'influence et d'acquérir ainsi un statut d'intermédiaire utile ou obligé sur de nombreuses questions délicates?

## LA MIGRATION, ENJEU DU DISCOURS POLITIQUE ET IDENTITAIRE

Les questions migratoires sont devenues, depuis le milieu des années '70, des questions d'une extrême sensibilité politique. Des mouvements d'extrême-droite en ont fait un vigoureux cheval de bataille identitaire et les autres politiciens n'ont souvent pas su contrer ces discours pernicieux par des choix de valeurs clairs. Les médias n'ont pas toujours joué le rôle de critique de telles dérives, compte tenu de la complexité des phénomènes en jeu, souvent difficilement explicables dans les formats médiatiques prédéterminés. Les opinions publiques occidentales, déstabilisées par des années de précarité économique, ainsi que par les rapides transformations de l'espace social, ont parfois trop facilement accepté la figure de l'étranger comme bouc-émissaire de leurs maux sociaux et de leurs doutes identitaires.

## LA MIGRATION, VECTEUR DE TRANSFORMATION SOCIALE

La migration produit des effets sociaux à long terme qui n'ont aucunement été prévus, encore moins planifiés. La question de l'intégration sociale des migrants préoccupe beaucoup les sociétés occidentales, particulièrement en Europe. Cette crise de l'intégration résulte de plusieurs facteurs : un taux de chômage élevé des migrants et de leurs descendants et une vulnérabilité permanente aux retournements de conjoncture; l'attrance de fondamentalismes religieux révélateurs de fractures identitaires profondes entre les communautés migrantes et le reste des sociétés d'accueil; des discours politiques et médiatiques alarmistes, manifestant un refus du multiculturalisme comme cadre d'intégration; un accès restrictif à la nationalité de l'État hôte et le maintien de nombreux migrants dans des statuts précaires; etc. Les politiques de lutte contre le racisme n'arrivent pas à lutter durablement contre la marginalisation sociale et la ghettoïsation communautaire de nombreux migrants. Dans de nombreux autres pays du monde, l'intégration sociale n'est ni souhaitée, ni encouragée.





## LA MIGRATION, DÉFI À LA SOUVERAINETÉ TERRITORIALE

Les migrations sont généralement considérées par les pays d'accueil comme un test à leur capacité de contrôle migratoire. S'appuyant sur la plus classique des conceptions de la souveraineté territoriale, la plupart des États considèrent encore qu'ils doivent pouvoir déterminer librement et sans contrainte qui peut entrer ou rester sur leur territoire. Les États n'admettent que difficilement des limites à leur pouvoir d'admettre ou de renvoyer les étrangers, et combattent bec et ongles, devant les tribunaux, les tentatives de soumettre ces décisions à des considérations de respect des droits fondamentaux, par exemple. L'acceptation de la libre circulation des personnes sur le territoire commun européen – première véritable défaite de la souveraineté territoriale du fait de l'abandon des contrôles des personnes aux frontières intérieures de l'Europe – est expressément limitée aux « citoyens européens » et constitue de ce fait une exception rare au principe.

## LA MIGRATION, ENJEU SÉCURITAIRE

Dès la fin des années '80, l'augmentation des flux migratoires irréguliers et des demandes d'asile dans les pays occidentaux a transformé la question migratoire, jusqu'ici vue comme un phénomène social et de travail, en une question de « sécurité intérieure » : au même titre que les trafics d'armes et de drogues et que la criminalité maffieuse, la migration clandestine est une affaire policière. Avec les événements du 11 septembre 2001, le paradigme se modifie à nouveau et la migration clandestine devient une affaire de sécurité nationale, le migrant étant suspecté de terrorisme.

## LA MIGRATION, PHÉNOMÈNE CLANDESTIN

Ce changement de paradigme met en lumière une caractéristique de plus en plus fréquente de la migration à l'échelle planétaire, soit la clandestinité. Les politiques systématiques de répression des migrations irrégulières ne répondent en rien aux besoins économiques et sociaux exprimés par ces mouvements de population. Elles contribuent bien souvent seulement à enfoncer encore plus profondément les passages de frontières et la vie des migrants dans une clandestinité juridique qui se transforme en invisibilité sociale et politique.



## LA MIGRATION, VECTEUR DE MÉTISSAGE CULTUREL

Toutefois, la migration est une source de renouvellement constant des populations, au plan des idées, des liens de solidarité sociale et internationale, des expressions culturelles et politiques. Elle tisse des liens solides entre communautés dans les pays d'accueil et les pays d'origine. Elle contribue à l'apparition de la « world music », d'une littérature des interfaces culturels, de transformations culinaires, d'appropriations et d'adaptations conceptuelles, donc de métissages culturels profonds, tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine.



## LA MIGRATION, DROIT DE LA PERSONNE

La migration serait-elle un droit fondamental? Les migrants doivent pouvoir, comme tout un chacun, bénéficier, en toute égalité, de tous les droits fondamentaux (hormis les quelques droits réservés au citoyen). Pourtant, en ce début de millénaire, les droits des migrants sont mis à mal partout sur la planète et le migrant est généralement considéré comme un justiciable de seconde zone. Comment repenser la migration comme une liberté? Comment reconnaître qu'il s'agit d'un choix fondamental? Comment dépasser nos concepts d'allégeance citoyenne exclusive et de territorialité souveraine pour reconnaître la prééminence de la liberté et des droits des individus?

La Chaire invitera des spécialistes de ces diverses questions pour assurer une discussion collective éclairée, destinée à contribuer au débat public tout autant qu'à un approfondissement des connaissances scientifiques.

Un ouvrage réunissant les contributions des intervenants du Séminaire permettra de perpétuer le dialogue en offrant aux étudiants, aux professionnels et aux universitaires un panorama précis, diversifié et nuancé de la complexe dynamique des migrations internationales.

